

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

En vertu de l'article 43 des Règlements généraux de l'**Association des retraitées et retraités de l'enseignement de la FNEEQ (AREF)**, le comité de surveillance des finances est formé de trois personnes élues par l'Assemblée générale annuelle et des trésoriers de l'Association qui en sont membres d'office, sans droit de vote. Pour l'exercice 2025, le comité était composé de Claude Tétreault, responsable pour cette année, de Claire Saint-Jacques, d'Alain Toutloff et des trésoriers Jérôme Dupuis et Daniel Légaré. Notre rencontre a eu lieu le 4 mai 2026 à Drummonville.

Nous avons examiné les états financiers produits par notre trésorier selon la comptabilité de caisse. Nous avons examiné le sommaire du compte courant ainsi que des comptes d'épargne et placements au 31 décembre 2025. Nous avons pris connaissance des dépôts en renouvellement cette année. Nous constatons que toutes les règles de procédure ont été respectées.

Nous avons également vérifié les preuves physiques (factures, bordereaux de dépôt) de quelques-unes des 535 entrées aux livres. Nous avons demandé des éclaircissements, posé des questions et vérifié les preuves physiques pour plusieurs de ces entrées aux livres. Nous avons obtenu des réponses claires à toutes nos questions et les pièces justificatives se sont avérées conformes aux exigences.

À la suite de cette rencontre, nous sommes entièrement satisfaits des explications fournies par les trésoriers. La rigueur et le souci de transparence facilitent une appréciation juste de la situation financière actuelle ainsi que de l'évolution des finances de l'AREF. Nous concluons que les finances de l'AREF sont très bien gérées.

Claude Tétreault, responsable du comité de surveillance des finances

2026-05-05